

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

| ACHAT | ABONNEMENT ANNUEL | ANNONCES |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">● 1 à 12 pages.....200 F● 16 à 28 pages.....600 F● 32 à 44 pages.....1 000 F● 48 à 60 pages.....1 500 F● Plus de 60 pages.....2 000 F | <ul style="list-style-type: none">● TOGO..... 20 000F● AFRIQUE..... 28 000 F● HORS AFRIQUE.....40 000 F | <ul style="list-style-type: none">● Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions).....20 000 F● Avis d'immatriculations10 000 F● Certification du JO500 F |

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL: 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière(Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsè, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

,Suivant réquisition, n° 92903-GL déposée le 15-12-2021, Monsieur ATITSO Ablam, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AGODEKE majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livrfoncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca ,situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété LATEVI GNIKOTE, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les propriétés LATEVI GNIKOLE et HOUESSO COMLAN, et à l'Ouest par les propriétés LATEVI GNIKOLE et N'GOSSI CHUKUKACHUKUKA. irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca ,situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété LATEVI GNIKOTE, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les propriétés LATEVI GNIKOLE et HOUESSO COMLAN, et à l'Ouest par les propriétés LATEVI GNIKOLE et N'GOSSI CHUKUKACHUKUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112253-GL déposée le 15-05-2023, Madame KETE-GOU Tossenou, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 45a 95ca ,situé à AGOEGAN DJETA, connu sous le nom de TREVENOU ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété DAWANOU LOSSA, au Sud par la propriété DAWANOU HOESSOU, à l'Est par la propriété DJIKOUNOU KEGBE et à l'Ouest par la propriété DAWANOU KODJOVI BABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112254-GL déposée le 15-05-2023, Madame NONGBEDJI Akossiwa, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 04ca ,situé à BE ADAKPAME, connu sous le nom de APEYEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 6, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 8.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112255-GL déposée le 15-05-2023, Monsieur HOUTCHEME Komi Thomas, profession : déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUIVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APEDO KOMI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112256-GL déposée le 15-05-2023, Monsieur KPANDJA Lantame, profession : gendarme, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 66ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIEME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété GABA, au Sud et à l'Ouest par la propriété WOUASSI et à l'Est par une rue existante de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112257-GL déposée le 15-05-2023, Monsieur TCHOUALE Madja, profession : topographe dessinateur, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de HOUDIKE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPESSOU

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112258-GL déposée le 15-05-2023, Monsieur MENSAH Adjé, profession : enseignant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca ,situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de ANONKOUI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 438, au Sud par les lots n° 443 et 442, à l'Est par le lot n° 440 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112259-GL déposée le 16-05-2023, Madame ADOH Ablan, profession : ménagère, demeurant à AGBODRAFO et domiciliée à GBODJOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de SAGNRAKO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WOMEKPO KOSI KOFI et à l'Ouest par une rue de 16m

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112260-GL déposée le 16-05-2023, M. et Mme AMEGASHIE Komi Mensah et BANKA Ayovi épouse AMEGASHIE, profession : agent médico-social et aide-soignante, demeurant à FRANCE et domiciliés à France de passage régulier à Lomé ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de TELESSOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 2826, à l'Est par le lot n° 2825 et à l'Ouest par le lot n° 2823

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112261-GL déposée le 16-05-2023, Madame SAH Akouélé épouse BADAGBO, profession : garde enfant, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1248B, au Sud par le lot n° 1249, à l'Est par le lot n° 1247 et à l'Ouest par une rue de 16m

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu BADAGBO Yawovi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112262-GL déposée le 16-05-2023, Madame ANIKELA Serouwa épouse BINOUA, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 46ca ,situé à LEGBASSITO MADJIKPETO, connu sous le nom de ATITOE GOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112263-GL déposée le 16-05-2023, Monsieur KOUDJONOU Yawovi, profession : mécanicien auto, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 24ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de AVEDJI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les lots n° 1247 et 1249A et à l'Ouest par une rue de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 112264-GL déposée le 16-05-2023, Monsieur AMEBLE Gbèhoédé, profession : contrôleur de gestion, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AGBODRAFO SEWATSRIKOPE, connu sous le nom de DJOUGBLE ,préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SASSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112266-GL déposée le 17-05-2023, Monsieur LETOU Kodjo, profession : employé de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à BE-EST, connu sous le nom de KELEGOUGAN ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1310, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 1313A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112267-GL déposée le 17-05-2023, Monsieur PINHEIRO Adebola Adio, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca ,situé à ADETIKOPE ADOGLOVE, connu sous le nom de SAVI KOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par la propriété PARBE, à l'Est par la propriété AGBAGNO et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112268-GL déposée le 17-05-2023, Madame AKPEKO Ablavi, profession : revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPOSSITO ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODJAN LABITE KPOTOWOGBO et à l'Ouest par un passage de 06m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112269-GL déposée le 17-05-2023, Monsieur SOBO Komi, profession : informaticien système, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca ,situé à LOME AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de WOUGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité AYIVON, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m et à l'Est par la collectivité DOGBEDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112270-GL déposée le 17-05-2023, Madame AFO OURO-GBORO Saida, profession : assistante de gestion, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 72ca ,situé à TOGBLEKOPE AHONKPOE, connu sous le nom de ZOGBE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété des héritiers KPETSI DOGBADJI AFATSAWO, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par une rue existante de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112271-GL déposée le 17-05-2023, Monsieur MENSAH Adjevi, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE-KITIDJAN ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca ,situé à AGOE NYIVE KITIDJAN, connu sous le nom de KITIDJAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1264, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est par le lot n° 1267 et à l'Ouest par le lot n° 1266A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112272-GL déposée le 17-05-2023, Monsieur MENSAH Adjevi, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE KITIDJAN ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca ,situé à AGOE NYIVE KITIDJAN, connu sous le nom de KITIDJAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1264, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est par le lot n° 1266B et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112273-GL déposée le 17-05-2023, Madame LOGOSSOU Ayabavi, profession : tresseuse, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 31ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1106A, au Sud par le lot n° 1104A, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112274-GL déposée le 17-05-2023, Madame KPEKPASSE Todom Sokiwè, profession : retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à GBLEKOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à AGOE, connu sous le nom de AGOE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112275-GL déposée le 17-05-2023, Monsieur KOUDOSSOU MESSAN Kadé, profession : ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à GBENYEDJI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 38ca ,situé à GBODJOME AGBATA ALLAGLO, connu sous le nom de TOGOME ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété KOUDOSSOU MESSAN FIOKLOU, au Sud par la propriété EGLO AMEGBLETO, à l'Est par une rue de 08m et à l'Ouest par la propriété KOUDEKA KOUSSINOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112276-GL déposée le 19-05-2023, Monsieur MATOU Ablam, profession : technicien supérieur génie , demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de KPODJI ,préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 968A et 970A, au Sud par les lots n° 968A et 970C, à l'Est par la route SEGBE LANKOUVI ZOGBE et à l'Ouest par le lot n° 968A

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112277-GL déposée le 19-05-2023, Monsieur KODJO Kagnarim, profession : officier, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 04a 29ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DZOGBEDJI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AGBOKOU MASSAN, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUEGNO HOGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112278-GL déposée le 19-05-2023, Monsieur ADANOU Kossi Bernard, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBONYEMISHI, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112279-GL déposée le 19-05-2023, Monsieur TETTEKPOE Ekoué Vignon, profession : employé de société, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 19ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la voie ferrée LOME ANEHO, au Sud par une rue de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUNN ETU MENSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112280-GL déposée le 19-05-2023, Madame EHE Akossiwa Manasse, profession : employée de banque, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOVE-ANYAVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABAN KOFFI MARCUS et à l'Est par une rue non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112281-GL déposée le 19-05-2023, Monsieur DEGBE Gnongnon Koffi, profession : maître-nageur, demeurant à DEVIKEME et domicilié à DEVIKEME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de TOKOIN-WUITI ,préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOADJEDE et à l'Ouest par une rue de 14m.et à l'Ouest par la propriété KOUDEKAKOUSSINOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112282-GL déposée le 19-05-2023, Monsieur DE MEDEIROS Adodo Sikaga Adolphe, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca ,situé à AFLAO KLIKAME, connu sous le nom de SOVIEPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 815B, à l'Est par le lot n° 816 et à l'Ouest par le lot n° 814.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112283-GL déposée le 19-05-2023, Monsieur DE MEDEIROS Adodo Sikaga Adolphe, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca ,situé à AFLAO KLIKAME, connu sous le nom de SOVIEPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 877, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 871 et à l'Ouest par le lot n° 869.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112284-GL déposée le 19-05-2023, Madame KPAKPO Irène T. J. Kayi M. épouse SADELER, profession : retraitée, demeurant à AGOE et domiciliée à ATSANVE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca ,situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBATA ,préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VOSSAH et à l'Est par une rue en projet de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

**LE CONSERVATEUR DE LA PROPRIÉTÉ
FONCIÈRE DU GRAND LOME**